

Plan Asniérois des Déplacements



Asnières-sur-Seine

CODRA®

Réunion Publique
30 mars 2011

Introduction



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]

- Le Plan Asniérois des Déplacements (**PAD**) est l'outil pour organiser dans la ville :
 - La circulation automobile ;
 - Les circulations douces ;
 - Le stationnement ;
 - Le transport de marchandises et les livraisons ;
 - Les transports en communs.

- Sur la base d'un diagnostic complet, ayant relevé les dysfonctionnements et manques en matière de déplacements, le PAD est actuellement en phase de propositions.

□ Les réunions publiques ont pour objet de recueillir et prendre en compte votre avis sur ces propositions

Introduction



Asnières-sur-Seine

CODRA®

- La mise en œuvre des propositions qui seront retenues par la Municipalité et en concertation avec la population aura pour objectif de tendre vers une **mobilité durable** à Asnières-sur-Seine.

→ Les différentes propositions ont pour objectifs :

- **L'amélioration de la vie quotidienne des Asniérois**
- **La résolution des dysfonctionnements constatés :**
 - Dus à des aménagements inadéquats
 - Dus à des pratiques « inciviles »
- **L'amélioration de l'environnement**
- **La prise en compte des besoins de chacun**



Asnières-sur-Seine

CODRA ©

Plan Asniérois des Déplacements

Circulation automobile



CODRA[©]

Asnières-sur-Seine

Circulation automobile

- La question est : **quelle circulation automobile souhaitons-nous à Asnières ?**
 - Que faire des flux de transit ?
 - Par où peuvent passer les camions ?
 - Les quartiers doivent-ils être protégés ? Etc...

- La réponse passe par un exercice de **hiérarchisation de la voirie** :
 - **Niveau 1** : voies du réseau principal, trafic de transit ;
 - **Niveau 2** : voies de distribution, trafic d'échanges inter-quartiers ;
 - **Niveau 3** : voies de dessertes locales, trafic du quartier.

→ La Municipalité souhaite s'orienter sur :

- une **protection des quartiers**
- le rabattement d'un maximum de **trafic de transit sur un minimum d'axes structurants.**

Circulation automobile



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]

- **Méthode** de hiérarchisation de la voirie :
 - Les critères pour identifier des axes structurants :
 - Voirie départementale ;
 - Gabarit de la voirie (2x1 voies, 2x2 voies) ;
 - Typologie de la voirie et de ses aménagements ;
 - Comptages de trafic ;
 - Le tissu urbain traversé : présence ou non de commerces, d'équipements publics, de logements...
 - Prise en compte des **projets de requalification de la voirie** :
 - Prolongement du T1 avenue de la Redoute ;
 - Reprofilage de l'avenue d'Argenteuil entre la place des Bourguignons et les 4 Routes ;
 - Rétrocession de voiries départementales à la Ville ;
 - Projet de réaménagement autour de l'Hôtel de Ville.

Circulation automobile



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]

- **Mise en application** de la hiérarchisation de la voirie :
 - Les **Niveaux 1 et 2** :
 - sont essentiellement travaillés par de la réglementation et du jalonnement
 - Restent à double sens, sauf les axes qui sont déjà à sens unique
 - Le **niveau 3** est mis en œuvre dans les quartiers :
 - par des aménagements de voiries, en particulier en faveur des circulations douces,
 - par de la réglementation de vitesse,
 - et par quelques modifications du plan de circulation (voir plus loin)
- **La carte suivante propose un scénario de hiérarchisation** prenant en compte tous les paramètres précédemment décrits et qui peut encore évoluer et être affiné quant au niveaux 1 et 2.

Circulation automobile



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]





Asnières-sur-Seine

CODRA ©

Plan Asniérois des Déplacements

Plan de circulation



Asnières-sur-Seine

CODRA[®]

Plan de circulation

- La circulation dans les quartiers est déjà largement organisée selon une pratique de mise en sens unique volontaire.
- Cependant **des sens uniques structurants** permettent aujourd'hui **des pratiques de shunt**.

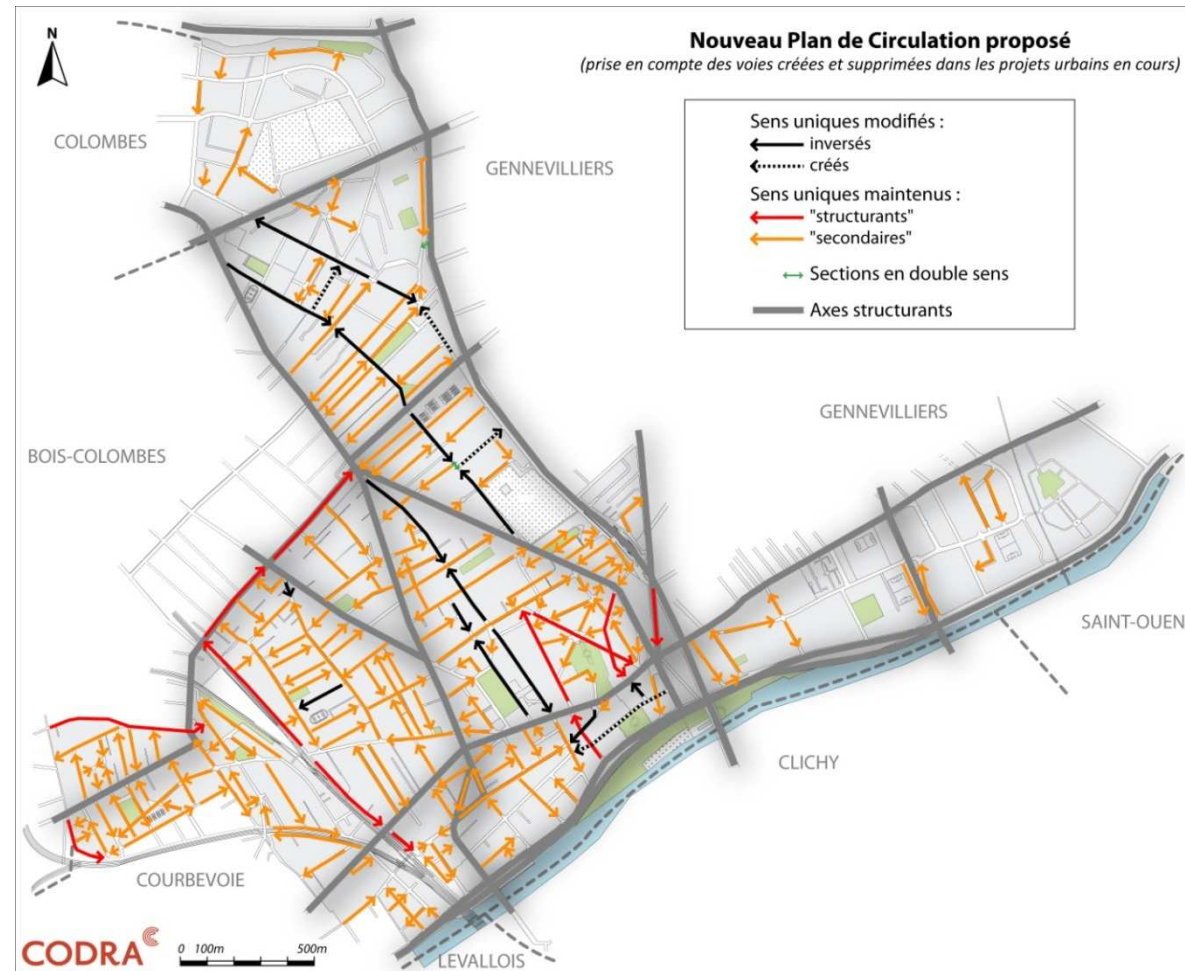




Plan de circulation

→ Afin de **protéger les quartiers** des trafics de **shunt** et de se limiter à de la desserte locale à l'intérieur de ceux-ci (**niveau 3**), un **nouveau plan** de circulation pourrait être mis en œuvre **avec création de sens uniques divergents et tête bêches**.

→ Le plan ci-contre présente des propositions, amenées à évoluer.





Asnières-sur-Seine

CODRA ©

Plan Asniérois des Déplacements

Circulations douces



Asnières-sur-Seine

CODRA®

Circulations douces

- ❑ A Asnières, des **possibilités limitées d'aménagements** lourds et d'axes structurants en faveur des circulations douces (exemple : la piste cyclable du boulevard Voltaire) du fait du **profil général de la voirie communale**.

- ❑ Il convient cependant **d'assurer une continuité cyclable** et sécurisée des aménagements de voirie dédiés aux cyclistes
- ❑ **L'aménagement des quartiers est la solution à privilégier**, avec :
 - **Généralisation des zones 30 dans les quartiers**, ce qui implique :
 - Le contre sens cyclable autorisé dans les sens interdits
 - Panneaux, bandes et pictogrammes
 - Des aménagements de réduction de la vitesse
 - plateaux surélevés, ralentisseurs, réduction ponctuelle de largeur de chaussée.
 - **Création de zones de rencontre** :
 - Soit motivée par l'opportunité d'adapter la zone à son caractère déjà fortement piéton (exemple : rue de la station) ;
 - Soit contrainte par le profil de la voirie (rues très étroites, voire sans trottoir).

- La réalisation de ces aménagements dans les quartiers répond à la fois à **l'organisation des circulations douces** et à la **hiérarchisation des voiries** de quartier dédiées aux dessertes locales (niveau 3).

Circulations douces



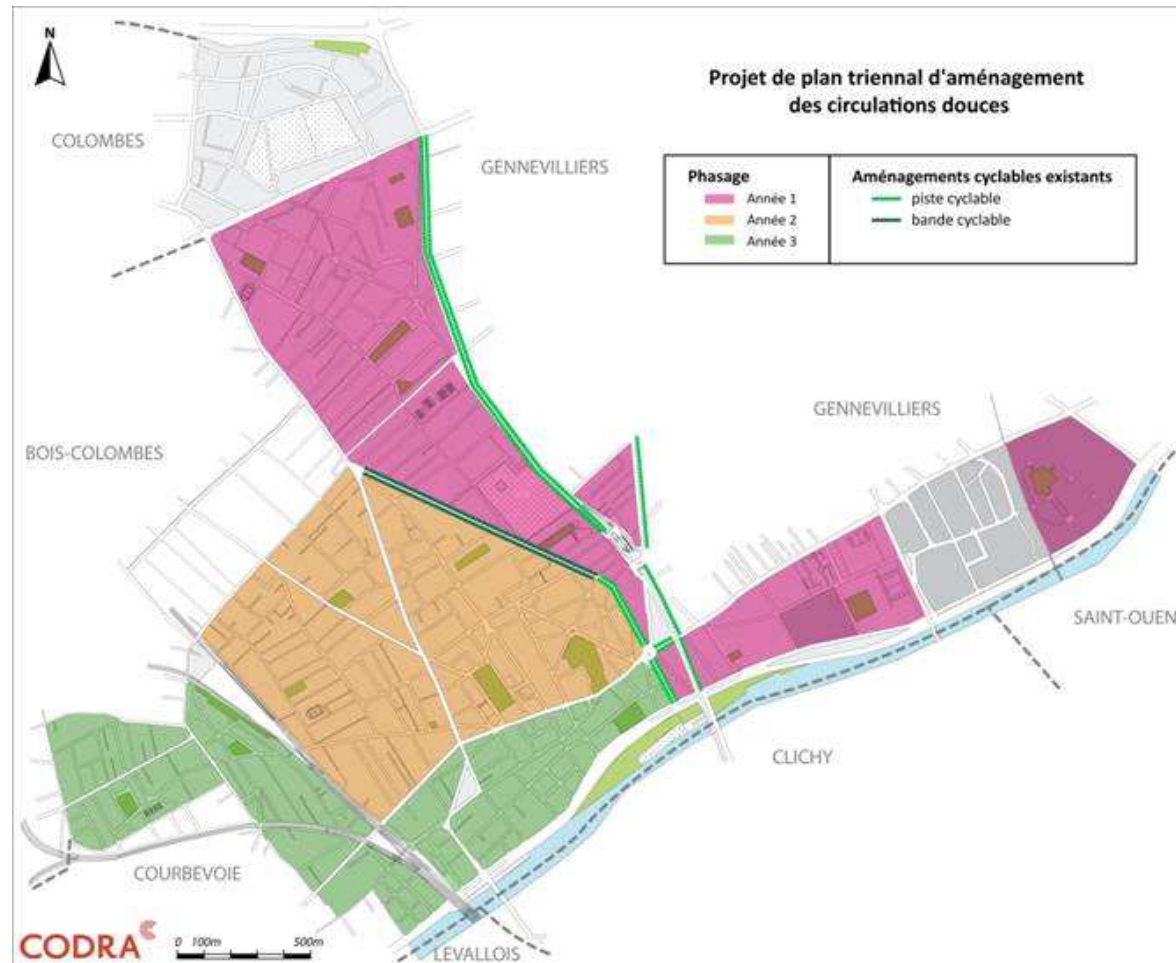
CODRA[©]

Asnières-sur-Seine

- **1^{ère} année :**
 - Donner la priorité aux quartiers aujourd'hui sans aucun aménagement ;
 - Capitaliser sur les pistes cyclables du Bd Voltaire, de l'avenue des Grésillons et de la RD19 ;
 - Quartiers Coubertin, Voltaire-Métro, Grésillons.

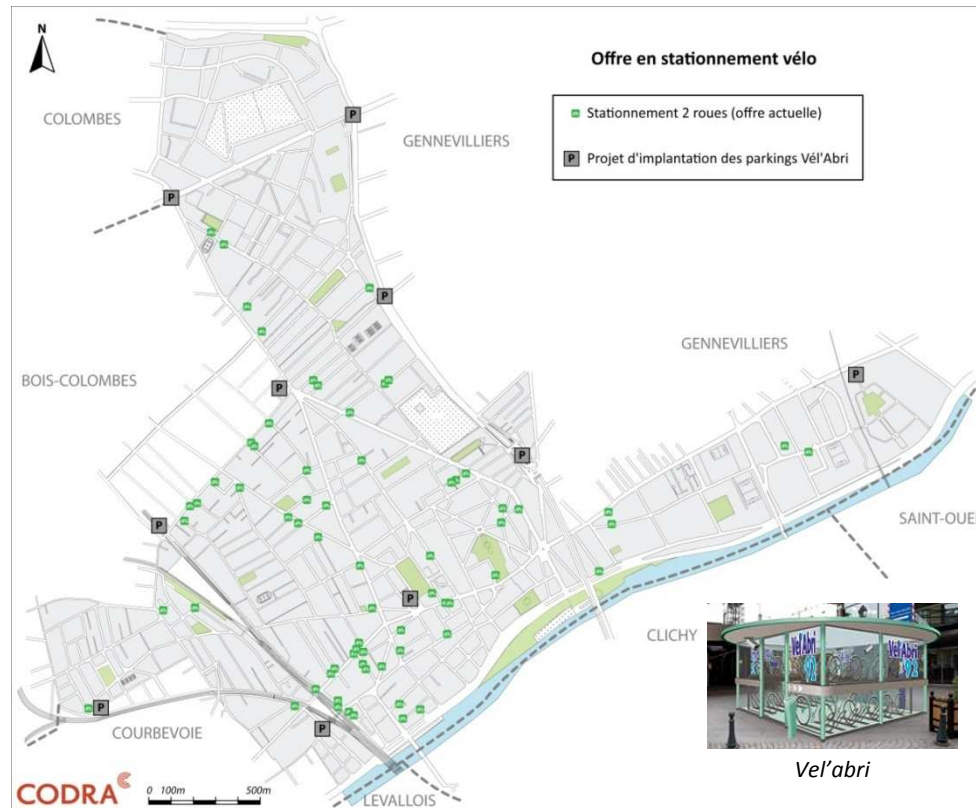
- **2^e année :**
 - Poursuivre la continuité vers le centre ville depuis les quartiers aménagés la 1^{ère} année ;
 - Compléter les aménagements zone 30 déjà existants ;
 - Quartiers Bac, Centre (au nord de la rue Brosolette).

- **3^e année :**
 - Terminer l'aménagement du territoire communal ;
 - Quartiers Bécon-Flachat, Centre (au sud de la rue Brosolette).



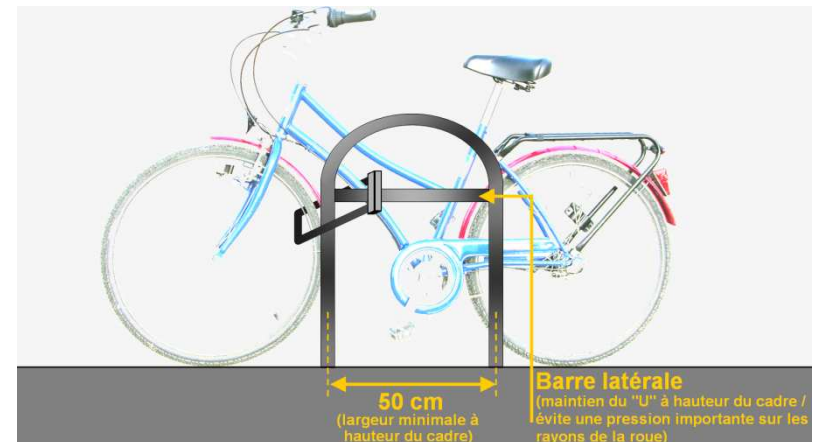
Stationnement vélos

Extensions de l'offre en matière de stationnement cyclable



- **Projet de stationnement fermé** (et sécurisé?) à proximité des principaux équipements (gares, mairie, place des Bourguignons et place des 4 routes) :
 - Vél'abri (cg92) : emplacements définis (cf. carte)
 - Velgare (SNCF) : projet au niveau de la gare d'Asnières

- Mise en place systématique d'un **matériel de type arceau** :



- **Déploiement d'une offre spécifique** selon le type de lieu desservi :
 - **Centre ville** : offre ouverte, poche de quelques arceaux à disséminer sur toutes les emprises disponibles, sur une place de stationnement éventuellement
 - **Equipements scolaires, sportifs, culturels, économiques, commerciaux** : offre ouverte et protégée des intempéries, disposée au plus proche des entrées et de façon à être visible de tous
 - **Quartiers résidentiels** : offre mixte + déploiement d'une offre fermée dans les quartiers anciens dépourvus d'un local



Asnières-sur-Seine

CODRA ©

Plan Asniérois des Déplacements



Stationnement et livraisons

Stationnement



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]

- Actuellement en matière de stationnement, **l'offre ne répond pas aux pratiques** :
 - Taux de congestion > 1 ;
 - voitures garées pour des **durées longues** (plusieurs jours), **y compris en secteurs payant ou à des endroits gênant la circulation**
 - Large pratique du stationnement interdit et gênant ;
 - Faible taux de rotation sur les stationnements payant.

- Les préconisations pour améliorer la situation :
 - **Renforcer le contrôle du stationnement** sur la voirie
 - Faire évoluer la réglementation (durée autorisée, durée consécutive maximale, abords des gares, ...)
 - Réaliser de **nouveaux aménagements** (parking, bornes automatiques avec boucle magnétiques, ...)
 - Mettre en place des actions d'accompagnement et de sensibilisation, notamment pour **encourager au stationnement sur parcelle lorsque c'est possible dans les quartiers pavillonnaires**



Livraisons



Asnières-sur-Seine

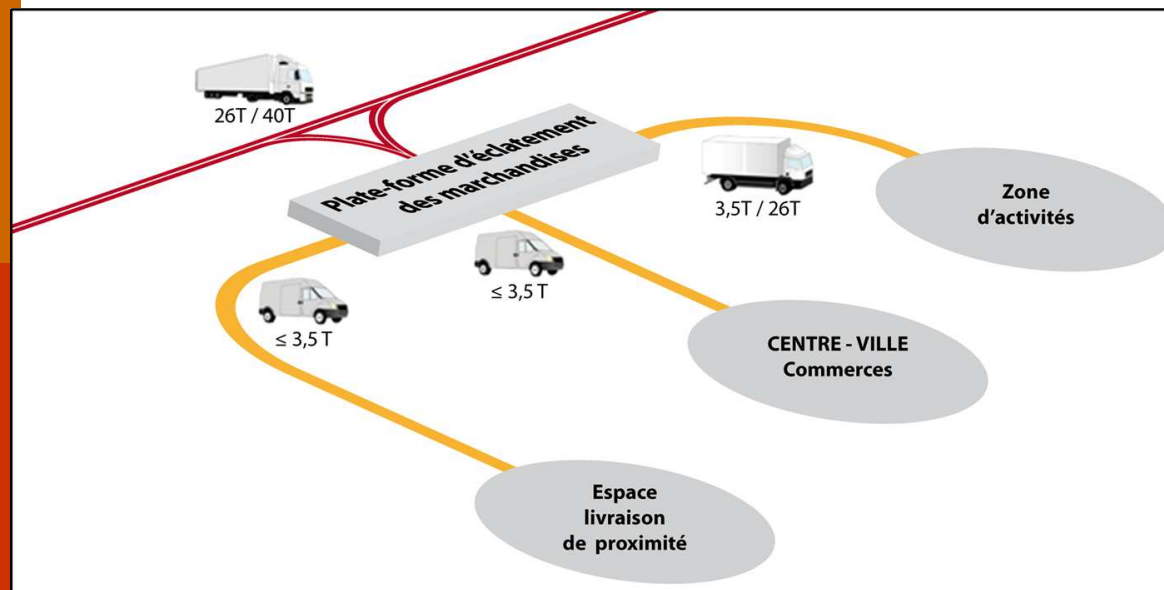
CODRA[©]

- Actuellement, **les places de livraison ne remplissent que peu leur fonction** :
 - Un niveau faible d'occupation pour livraison alors que l'on constate beaucoup de livraison en double file ;
 - Des places occupées de façon importante par des résidents ;
 - Une faible taux de rotation.



Livraisons

- Des préconisations de deux ordres sont proposées :
 - **A l'échelle de la ville** : Durée limite de l'arrêt, partage des aires de livraison avec le stationnement résidentiel, **renforcement et adaptation du contrôle** ;
 - **A l'échelle intercommunale** : Créer un espace logistique marchandise permettant un système de livraisons légères en centre ville, voire par des véhicules électriques ou vélos triporteurs.



Exemple de matériel roulant utilisable dans les zones de proximité :
vélos triporteurs,
triporteurs électriques





Asnières-sur-Seine

CODRA ©

Plan Asniérois des Déplacements

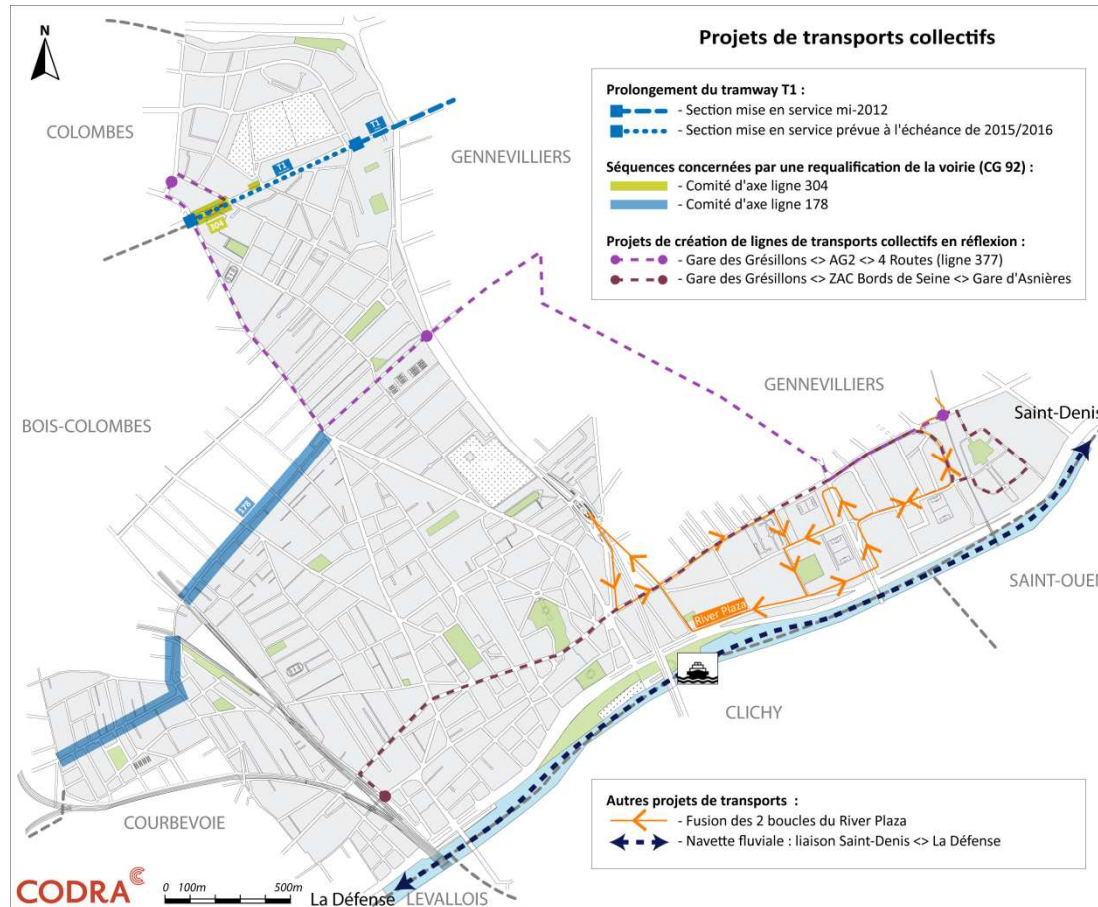
Transports en commun



CODRA ^C

Asnières-sur-Seine

Transports en commun



□ Les principaux sujets à l'étude où la ville a son mot à dire :

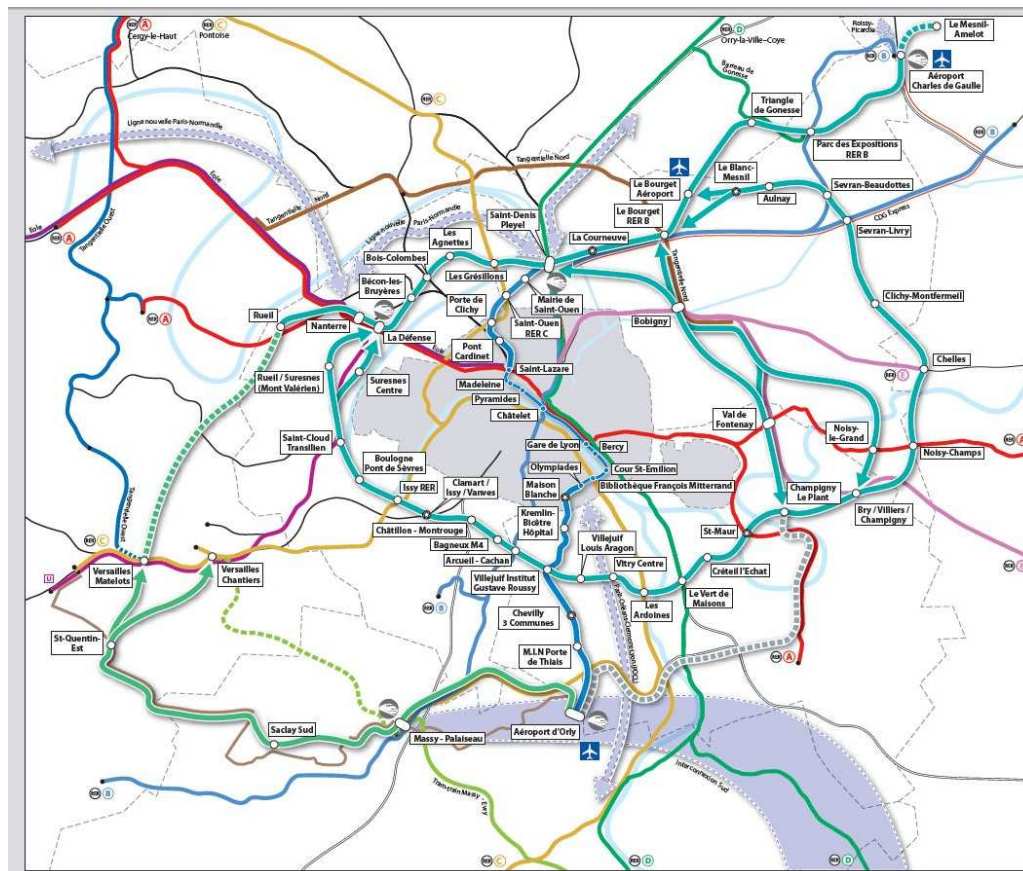
- prolongement du T1 aux 4 routes puis à Nanterre
- restructuration des lignes de bus aux Courtilles liée au prolongement du T1
- restructuration de la gare routière à Gabriel Péri (Relance du comité de pôle, fusion des lignes 177 et 140)
- création d'une ligne bus directe entre la ZAC Bords de Seine et la gare SNCF d'Asnières
- Projets Vel'Abri et Vel'Gare
- Création d'une navette fluviale



CODRA^C

Asnières-sur-Seine

Transports en commun



□ Les principaux sujets à l'étude où la ville a son mot à dire :

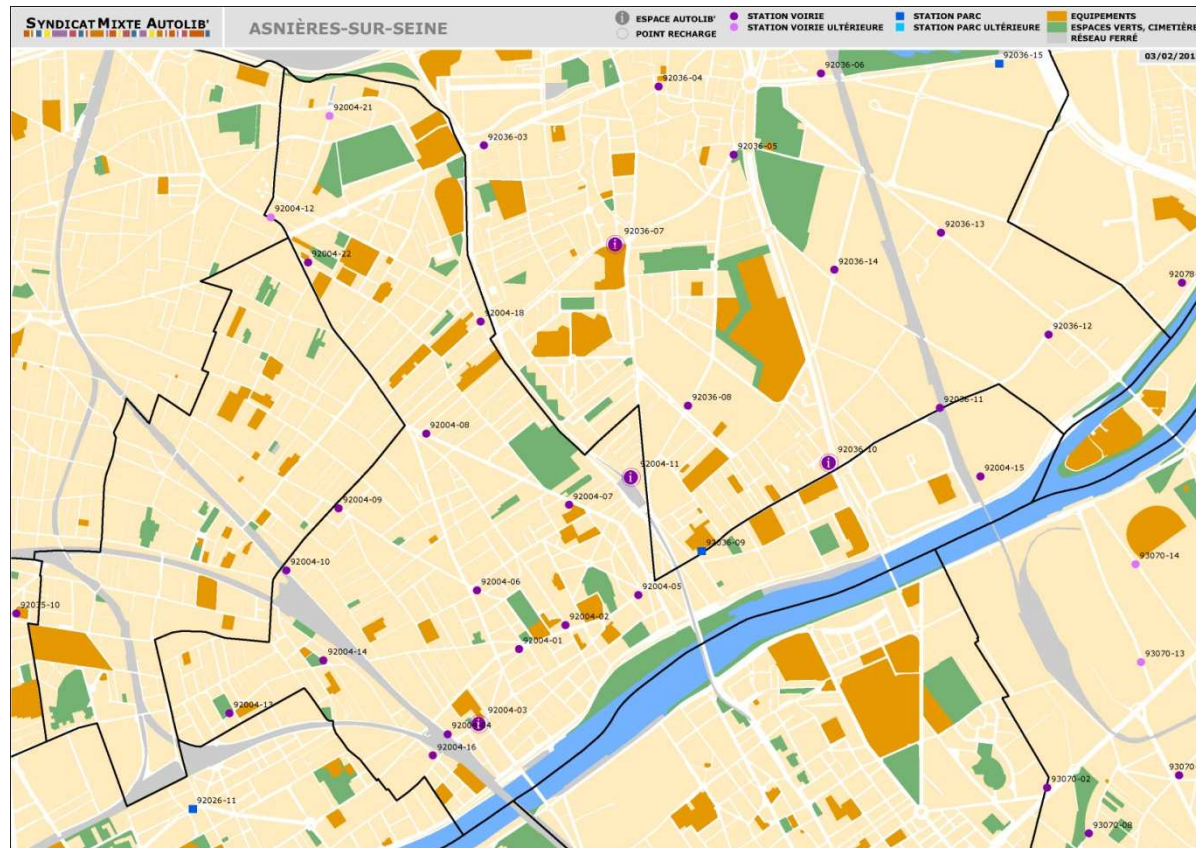
- projet de métro automatique « Grand Paris Express »
- Désaturation de la ligne 13

Transports en commun



Asnières-sur-Seine

CODRA^C



□ Le projet AUTOLIB, une réponse pour les déplacements occasionnels en voiture

- 19 stations en projet à Asnières
- dont 2 « espaces Autolib' »



- Ouverture du service : décembre 2011

Conclusion



Asnières-sur-Seine

CODRA[©]

- ❑ **Souvent déjà ressentis par la population et les élus,** Le diagnostic du PAD a identifié et donc confirmé les dysfonctionnements et manques en matière de déplacements à Asnières-sur-Seine.
- ❑ Les propositions présentées apportent **des solutions pour améliorer la situation** dans chaque thématique liée aux déplacements.

→ **Votre avis va permettre d'affiner les propositions que la Municipalité mettra finalement en œuvre.** Celles-ci, depuis la plus petite des mesures et jusqu'aux plus ambitieuses, contribuerons alors à de véritables avancées en matière de mobilité durable et d'Agenda 21.